

BELGIQUE - BELGIË		
5000 NAMUR MASSPOST		
P.P.	7	1505

LES AMIS DE LA CITADELLE DE NAMUR



PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL

1^{er} trimestre 2009

Bureau de dépôt : 5000 NAMUR - MASSPOST

Éditeur responsable : Philippe BRAGARD

Rue Ernotte, 5 - 5000 NAMUR

Agréation Poste : P4050025

WWW.NAMURCITADELLE.BE

info@namurcitadelle.be

DANS CE NUMÉRO

Le mot du président : des éoliennes au fort d'Andoy ?	2
Les publications de notre association	4
Le canonnier Bricard au siège de namur de 1792	5
La maquette du « boulevard du Champeau » se construit!	10
Notre conférence du mois de mars	11
Cotisations 2009	12

LE MOT DU PRÉSIDENT

Des éoliennes au fort d'Andoy ?

Un projet actuellement en cours porte sur la construction de quatre éoliennes sur le plateau joutant le fort d'Andoy. L'enquête publique est sur le point d'être achevée. Déjà les réactions n'ont pas manqué, notamment de l'association Namur 80.

D'une part, il est important aujourd'hui de tout faire pour obtenir des sources d'énergie propre, renouvelable et offrant des possibilités de confort domestique à long terme. Cela explique le développement rapide des installations permettant la fourniture d'électricité à partir d'une source d'énergie gratuite et permanente, le vent. Comme se multiplient les systèmes de chauffage par des panneaux solaires.

Mais dans les deux cas, l'installation de telles structures a un impact sur nos paysages, qu'ils soient construits ou naturels. Imagine-t-on des panneaux photovoltaïques sur les pans de toiture de la cathédrale de Tournai, de la cathédrale Saint-Aubain ou, à la citadelle, sur les versants de la forge du Donjon ? De la même manière, le positionnement des quatre éoliennes prévues est très proche du site du fort d'Andoy, un des neufs forts de la position fortifiée de Namur conçus par Brialmont en 1887.

La PFN – comme sa sœur la position fortifiée de Liège – a conservé l'emplacement de ses forts et pour huit d'entre eux le monument lui-même. Certes, endommagés et transformés. Mais leur site est encore très visible dans les campagnes entourant Namur (même le fort Saint-Héribert, remblayé il y a trois décennies, reste marqué dans le sol).

Indéniablement, les abords du fort d'Andoy seraient oblitérés par ces moulins à vent du **xxi^e** siècle.

D'autre part, l'impact paysager pour la perception de la corbeille namuroise et des plateaux qui l'entourent sur 360 degrés serait irrémédiablement dommageable. Depuis les hauteurs de Terra Nova, l'œil serait inévitablement focalisé sur ces quatre pylônes qui ne forment même pas un point de repère pour comprendre à notre point de vue les aménagements défensifs de la position fortifiée de Namur, dont les neuf forts sommaient les crêtes distantes de quatre à cinq kilomètres de la ville. Certes, d'autres éléments plus anciens marquent fortement le panorama : l'antenne de télécommunication de Bouge et le viaduc de Beez. Cependant, l'existence de la première depuis des décennies s'inscrit dans un paysage déjà dégradé ; quand bien même, ce n'est pas parce qu'une telle construction a été faite en des temps où la préservation du cadre de vie importait moins qu'il faudrait aujourd'hui reproduire le fait. Et le second qui, à l'époque, suscitait nombre de

réactions négatives, signale à sa manière le franchissement du fleuve dans l'axe approximatif des défenses de la PFN. Contrairement aux éoliennes qui peuvent être raccordées n'importe où au réseau électrique, le franchissement de la Meuse entre Bruxelles et Luxembourg devait fatalement se faire dans les environs de Namur, et c'est un avantage pour les Namurois d'avoir un accès rapide à l'autoroute.

Nous, Amis de la citadelle de Namur, ne pouvons en conséquence que désapprouver à cet emplacement la construction de quatre pylônes de plus de 100 mètres de haut même pour des raisons écologiques. Il y a plus que probablement d'autres sites où leur présence sera moins destructrice. Et de toutes façon, il manque une étude globale, en tout cas au niveau du territoire wallon, pour sélectionner les meilleurs endroits où installer l'énergie éolienne.

Nous signalons enfin que heureusement, le collège communal a remis à l'unanimité un avis défavorable sur ce projet.

Philippe Bragard
Président



PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION

Depuis sa création, notre association a publié plusieurs ouvrages de référence sur l'histoire locale et militaire dont certains sont encore disponibles.

- **Franz Kegelman.** V. Bruch et J. Baudhuin - Épuisé
- **Henri-Alexis Brialmont. Les forts de la Meuse.** Ch. Faque - 12€
- **Le château des comtes de Namur: Autopsie d'une forteresse médiévale.** Ph. Bragard - Épuisé
- **Namur 1692. Louis XIV à Namur. Histoire d'un siège.** M.-A. Moriamé, J.-P. Weber et V. Bruch (sous la dir. de), co-édition Érasme-Ville de Namur.
- **Dictionnaire militaire.** A. Collard - 6,20€
- **Namur, une citadelle européenne.** Ph. Bragard (sous la dir. de) - Épuisé
- **Namen, een citadel in Europa.** Ph. Bragard (sous la dir. de) - Épuisé
- **Gribeauval. Un canon pour l'Aigle: l'utilisation de la pièce de 4 sous Napoléon.** Ph. Bragard et J. Chainiaux (sous la dir. de) - 6,20€
- **Namur 1713-1794. Le siècle des Habsbourg d'Autriche.** Ph. Bragard et V. Bruch (sous la dir. de) - 6,20€
- **La termitière de l'Europe. Les souterrains de la citadelle de Namur.** Ph. Bragard (sous la dir. de) - Épuisé
- **La garnison de Namur 1830-2003.** J. Marchal (sous la dir. de) - 12€
- **Namur en état de siège. De Jules César au général Hodges.** Ph. Bragard (sous la dir. de) - 14€
- **Les Panoramas.** J. Marchal - 5€
- **La citadelle de Namur en noir et blanc. Histoire du monument à travers photographies et cartes postales, 1860-1940.** Ph. Bragard (sous la dir. de) - 10€
- **Namur face aux « grosses Bertha ». Le siège de la position fortifiée en août 1914.** Ph. Bragard et J. Chainiaux (sous la dir. de) - 14€
- **Le grand feu de Bouge.** D. François (sous la dir. de) - 5€
- **Vauban entre Sambre et Meuse 1707-2007.** Ph. Bragard (sous la dir. de) - 6€
- **Vauban et Namur. Le temps d'un siège (mai-juin 1692).** Ph. Bragard - 19€
- **Étoiles de Pierre.** - Prix : 6€
- **Gravure du siège de 1695.** - 4€ (en tube)
- **Jeu de 17 cartes postales « Vauban entre Sambre et Meuse 1707-2007 »** - 3€
- **Plan des souterrains de la citadelle de Namur** - 3€ (plié)

Comment commander un livre ?

Versez exclusivement sur le compte 000-0208632-82 des amis de la citadelle de Namur le montant du livre désiré, augmenté de 3€ pour frais d'emballage et de port (en Belgique) et inscrivez en communication le titre du livre et l'adresse à laquelle il doit être envoyé si elle diffère de celle du donneur d'ordre du virement.

LE CANONNIER BRICARD AU SIÈGE DE NAMUR EN 1792

Parmi les nombreux mémoires rédigés par des acteurs de la Révolution et de l'Empire, on connaît bien sûr ceux des généraux et autres grands personnages¹. Parmi les plus intéressants figurent ceux de soldats, comme les cahiers du célèbre Coignet² et le journal écrit par Louis-Joseph Bricard (1772-1853) couvrant les années 1792 à 1823 : d'après Jean Tulard, ce sont de « *célèbres souvenirs d'un soldat des armées de la Révolution. Bricard est nommé lieutenant de pontonniers sous Kléber en Égypte et c'est en cette qualité qu'il fait aux anglais la remise des équipages et du matériel des ponts lors de la reddition des troupes françaises qu'il nous décrit. Sur cet épisode prend fin la carrière militaire de Bricard* »⁴.

Nous en extrayons les pages relatives au siège de Namur en novembre et décembre 1792, auquel notre homme participe⁵. Il a vingt ans, il est au début de sa carrière, il sert depuis moins de trois mois lorsque sa compagnie arrive devant Namur avec ses pièces de 4, le plus petit calibre de l'artillerie du type Gribeauval⁶. L'armée descend du Brabant après être passée par Philippeville, Charleroi, Ransart et Nivelles.

Notre colonne, aux ordres du général Valence, reçut l'ordre de se porter sur Namur.

Le 16, notre bataillon fut camper au petit village de Villers⁷.

Le 18 (novembre), l'armée fut camper sous Namur. Ordre de faire des feux multipliés annonçant une force extraordinaire, et une grande surveillance. Notre bataillon, qui n'avait point de tentes, fut cantonné dans un château voisin, où nous fîmes également de grands feux sur les hauteurs⁸.

Le 19, le bataillon fut cantonné dans une abbaye dite de Saint-Martin; les

¹ J. TULARD, *Nouvelle biographie critique des mémoires sur l'époque napoléonienne écrits ou traduits en français*, Paris, 1991.

² J.R. COIGNET, *Les cahiers du capitaine Coignet. Édition conforme au manuscrit original*. Établissement du texte et préface de Jean Mistler, Paris, 1968.

³ L.J. BRICARD, *Journal du canonnier Bricard 1792-1802*, publié en l'an 1891 par ses petits-fils Alfred et Jules Bricard, Paris, 1891.

⁴ TULARD, *Bibliographie op.cit.*, n°228.

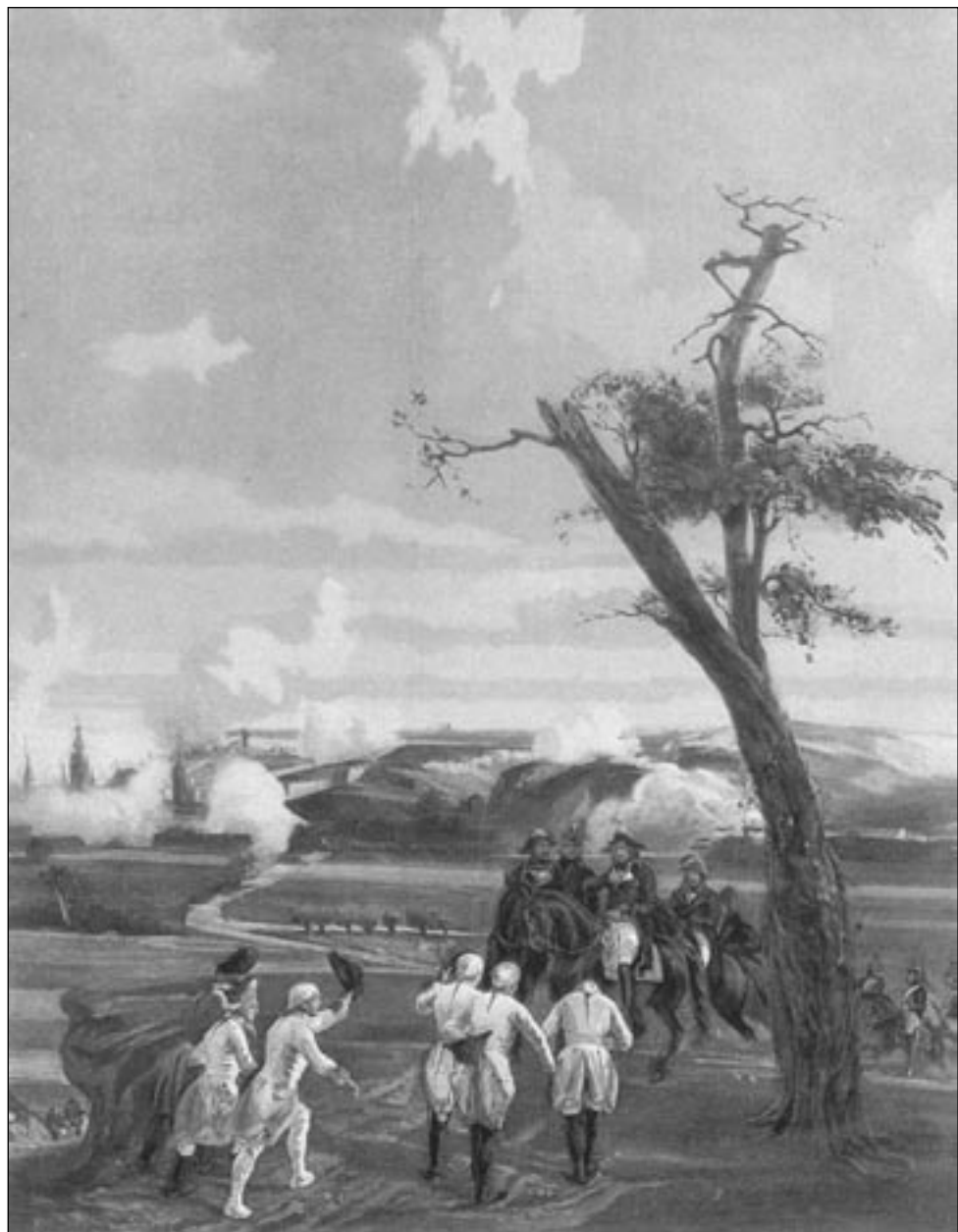
⁵ p. 19-23.

⁶ Ph. BRAGARD, J. CHAINIAUX (s.dir.), *Un canon pour l'aigle. Autour de la pièce de 4 livres de Gribeauval*, Namur, 2000.

⁷ Plus que probablement Villers-lez-Heest en Hesbaye.

⁸ Peut-être le château de Flawinne, où se tenait l'état-major français et à proximité duquel des batteries canonnaient ville et château.

⁹ De quelle abbaye s'agit-il ? Il y a bien à Emynes le hameau de Saint-Martin avec le château du même



Le siège de Namur en 1792. Chronolithographie publiée par Le Figaro, Paris, 1900.

révérends pères nous traitèrent fort bien⁹.

Le 20, les tentes arrivèrent et le bataillon fut camper à son rang de bataille; nous, canonniers, reçûmes l'ordre d'aller prendre position, avec nos pièces, dans le village de Soirlée¹⁰.

Déjà la ville de Namur avait été sommée de se rendre; les habitants s'étaient entièrement prononcés pour les Français; mais, maintenus par la force de la garnison, ils ne purent rien faire.

Le 22, on tira plusieurs coups de canon et on envoya quelques obus sur la ville¹¹. Les habitants voyant leurs propriétés en danger pour une cause qui était contre leur opinion, sommèrent le général autrichien d'ouvrir les portes; avec sa garnison de dix mille hommes, il fut contraint de se retirer dans la citadelle¹².

Le 23, la ville fut en notre pouvoir; on envoya plusieurs compagnies de grenadiers s'emparer des postes les plus importants.

Le 24, je pus me promener dans la ville avec mon frère et plusieurs camarades: nous eûmes beaucoup de peine à y parvenir, car l'entrée de la ville était interceptée par une grande quantité de tirailleurs autrichiens et une batterie de pièces de canon qui continuellement faisaient un feu considérable sur l'autre rive de la Meuse¹³. Les Français y étaient bien accueillis; toutes les boutiques fermées pendant le séjour des Autrichiens furent ouvertes à l'entrée des Français; les marchandises étaient à bon compte.

Le 26, nous fûmes prendre position, de l'autre côté de la citadelle¹⁴. Après avoir traversé la Sambre et la Meuse sur des ponts de bateaux, nous marchâmes toute la nuit à travers un bois très épais¹⁵, en observant le plus grand silence, afin de cacher notre mouvement à l'ennemi qui, avec peu de forces, aurait intercepté le passage, tant les issues étaient difficiles. Après une nuit

nom qui renfermait une chapelle - X.Y., *Saint-Martin, communes d'Émines, province de Namur*, dans ASAN, t.XIV, 1877, p.256-288 -, mais ce n'est pas une communauté religieuse. La seule abbaye d'hommes au nord de Namur est celle de Boneffe, mais fort éloignée de « *sous Namur* » où Bricard est depuis la veille. Il ne s'agit pas non plus de l'ermitage Saint-Martin, au pied du Champeau le long de la Meuse, qui avait disparu à la fin du xvii^e siècle dans la construction de fortifications. Serait-ce alors l'abbaye du val Saint-Georges, dans la plaine de Salzinnes, mais c'est un couvent de femmes ?

¹⁰ Suarlée.

¹¹ Donc la compagnie de Bricard dispose aussi d'obusiers à tir courbe, tirant des projectiles explosifs.

¹² Le général Moitelle, commandant les troupes austro-wallonnes, disposait de 2.600 soldats; l'armée française était forte de 12.000 hommes d'abord, renforcée ensuite de 13.000 combattants supplémentaires. Ph. BRAGARD (s.dir.), *Namur en état de siège de Jules César au général Hodges*, Namur, 2004, p.69-72.

¹³ En fait, une convention signée le 21 prévoyait de ne pas tirer sur la ville sinon sur les batteries de siège et sur les ponts de communication sur la Sambre. Le siège du château et les échanges de tirs débutèrent le 22. A. MAHIEUX, *Siège de Namur en 1792*, dans ASAN, t.XVII, 1887, p. 257-275.

¹⁴ Les Français parlent de citadelle alors que les fortifications ajoutées au vieux château comtal n'avaient aucun objectif coercitif contre la ville.

¹⁵ La forêt de Marlagne.

de fatigue et de souffrance, nous arrivâmes dans les plaines de Marlagne¹⁶. Les 27 et 28, nous eûmes de sérieuses affaires avec l'ennemi qui, malgré sa grande résistance, fut contraint de céder un défilé de bois et une hauteur garnie de retranchements¹⁷, indispensables pour faire le siège du château de Namur. Aussitôt la tranchée fut ouverte, et la citadelle bloquée.

Le 29, nous fûmes de tranchée; nos grenadiers avec ceux du bataillon de Lorraine s'emparèrent de trois postes importants¹⁸.

Le 30, après avoir été relevés à la tranchée, nous rentrâmes dans le camp.

Le 31, retour à la tranchée; si le temps était froid, en récompense, le feu des ennemis était chaud, car bombes, obus et boulets tombaient comme une pluie dans nos retranchements. Il était défendu de faire aucun feu, et même de parler haut, la nuit. Il fallait constamment recevoir la neige froide comme glace, sans pouvoir faire aucun exercice pour s'échauffer.

Le 1^{er} décembre, nous fûmes relevés.

Le 2, retour à la tranchée; l'ennemi tenta une sortie et vint jusque sur nos retranchements en faisant une fusillade bien nourrie; le combat s'engagea, et après une résistance assez opiniâtre, il fut contraint de se retirer, abandonnant beaucoup de cadavres dans les boyaux de la tranchée¹⁹.

Le 3, notre compagnie reçut l'ordre de faire le service avec le parc de l'artillerie.

Le 6, nous fûmes à la tranchée pour le service des pièces de canon de siège.

De tous côtés, la ville fournissait des vivres aux troupes; les femmes, malgré la canonnade et la fusillade, apportaient dans les tranchées du pain, de l'eau-de-vie et de la cochonaille, le tout à un prix très raisonnable.

Pendant la nuit du 9, plusieurs compagnies de grenadiers furent attaquer l'ennemi; la canonnade et la fusillade furent violentes pendant quatre heures; le résultat de cette affaire fut une grande perte en hommes pour l'ennemi; le fameux fort du Diable resta en notre pouvoir²⁰.

Le 10, bombardement extrêmement vif; toutes les batteries firent un feu violent.

Dans la nuit du 10 au 11, les ennemis capitulèrent²¹.

Le 11, avec une grande satisfaction, nous apprîmes que la garnison était faire prisonnière de guerre.

Nous fûmes voir ce château que nous trouvâmes dans un état pitoyable. La grande quantité de cadavres enterrés dans les puits causaient une infection

¹⁶ En fait le plateau entre Malonne et le Champeau proprement dit.

¹⁷ C'est le fort d'Orange.

¹⁸ Dans l'esprit de notre canonnier!

¹⁹ À partir d'ici, grande confusion de dates : la capitulation intervient le 2 décembre, après la prise du fort Villatte survenue la veille.

²⁰ C'est du fort Villatte qu'il s'agit, pris le 1^{er} décembre en réalité.

²¹ La chamade est battue le 2 décembre à 14h00.

insupportable, la plupart de leur artillerie était démontée, et cet état de détresse joint au manque de vivres, a contraint de rendre cette formidable forteresse²². Le même soir, les troupes sortirent avec les honneurs de la guerre et déposèrent les armes; elles filèrent sous escorte pour Givet.

Ce siège ne coûta pas grand monde²³; la plupart de ceux qui entrèrent dans les hôpitaux étaient infirmes par les grands froids.

Dans la nuit du 13 au 14, il fit un si grand ouragan que la plupart de nos tentes furent enlevées; nous fûmes obligés de passer le reste de la nuit à la rigueur du temps.

Le matin, l'armée se rassembla au camp de Bellegarde²⁴, où nous fîmes jonction avec elle en repassant la Meuse. Nous restâmes plusieurs jours dans cette position par un froid affreux.

Le 18, nous levâmes le camp.

Ces pages, pour n'être finalement qu'anecdotiques et ne voir du siège que le point de vue particulier et fragmentaire d'un simple soldat, méritaient d'être présentées car elles demeurent peu connues des Namurois. Elles forment un témoignage du temps, authentique à défaut d'être rigoureusement précis et exact - Bricard fait durer les opérations de siège huit jours de trop -. Les conditions climatiques, gel et neige, sont pour une fois explicitées. Ces souvenirs reflètent l'état d'esprit d'un homme de troupe confronté à une population curieusement favorable à l'envahisseur. Les mentalités locales n'étaient plus à la fidélité à un prince qu'elles avaient combattu deux années auparavant et en qui elles n'avaient plus confiance.

Philippe Bragard

²² Les assiégés ont décompté 533 tués et blessés pendant tout le siège.

²³ Quelques dizaines tout au plus.

²⁴ Belgrade.

LA MAQUETTE DU « *BOULEVARD DU CHAMPEAU* » SE CONSTRUIT!



Toujours passionné, Roland Laloux continue l'élaboration minutieuse de la maquette montrant le « *boulevard de Champeau* », cet ouvrage d'artillerie construit devant la porte du même nom au château comtal dans le courant du xv^e siècle. Voici l'état d'avancement de ce qui sera un élément très intéressant pour la compréhension de l'évolution architecturale du site fortifié.



NOTRE CONFÉRENCE DU MOIS DE MARS

Une date à inscrire aujourd'hui dans votre agenda!

La conférence annuelle des Amis de la Citadelle de Namur est fixée à la date du vendredi 20 mars à 18h30 en la salle Médias de la caserne de Terra Nova. Nous y accueillerons Philippe-Edgar DETRY, membre administrateur des Archives Photographiques Namuroises. Coauteur de livres édités par cette association, il évoquera « **La citadelle à la belle époque, entre tourisme et villas** ». De superbes photographies d'époque seront commentées pour notre plus grand plaisir.



COTISATION 2009

Que couvre la cotisation ?

Lorsque vous réglez votre cotisation de membre (adhérent ou d'honneur) à l'asbl Les Amis de la Citadelle de Namur, vous recevez les publications éditées par l'association; à savoir deux bulletins de liaison (comme celui-ci), deux revues avec des articles de fond et un livre abordant un sujet particulier de l'histoire namuroise. Outre les invitations aux diverses activités proposées par l'association (voyage, conférence, visite,...) vous bénéficiez de la gratuité d'accès aux activités permanentes proposées par le Comité Animation Citadelle (visite des grands souterrains sous Terra Nova, balade en petit train, audio-visuel, expositions et musées installés dans la caserne...).

Quel montant dois-je payer ?

Nous proposons trois types de cotisation :

- Membre d'honneur : minimum 30€. La liste des membres d'honneur est publiée annuellement.
- Membre adhérent : 20€.
- Membre famille : 3€. Les personnes habitant sous le même toit qu'un membre d'honneur ou adhérent reçoivent, moyennant paiement de cette cotisation modique, une carte de membre permettant l'accès aux activités permanentes proposées par l'association et le Comité Animation Citadelle. [indiquer nom(s) et prénom(s) en communication].

Comment payer ma cotisation ?

Les cotisations sont à verser exclusivement sur le compte : 000-0067839-36 ouvert au nom de l'asbl Les Amis de la Citadelle de Namur, Route Merveilleuse, 64 - 5000 Namur. Vous pouvez utiliser le bulletin de virement joint. (De l'étranger : IBAN : BE46 0000 0678 3936 - BIC : BPOTBEB1 - Banque de La Poste - 1000 Bruxelles)

Quand recevrai-je ma carte de membre ?

Les cartes de membre seront envoyées dans le courant du mois d'avril.

Déjà, nous vous remercions pour votre soutien et votre confiance.

Attention : si l'étiquette d'adresse comporte la mention «2009», cela signifie que vous êtes en ordre de cotisation pour cette année.